



Questions & Réponses

| | |
|--|------------------------|
| Titre: Analyste d'Affaires, niveau 2 et niveau 3 | |
| Numéro de Sollicitation: ISED-201532 | Date: 25 janvier, 2022 |

| NO | Questions | Réponses |
|----|--|--|
| 1 | <p>Y a-t-il eu un titulaire au cours des douze derniers mois (ou plus) en tant que contrat à durée déterminée, occasionnel ou d'agence (THS, TSPS, TBIPS) exécutant ces tâches ou des tâches similaires ?</p> <p>a. Si oui, qui est le fournisseur titulaire et a-t-il été invité ?</p> <p>b. Si oui, pouvez-vous fournir le nombre de jours travaillés sur ledit contrat ainsi que la valeur en dollars ?</p> | <p>Oui, il y a eu des titulaires dans le cadre d'un contrat existant (TSPS) au cours des douze derniers mois.</p> <p>a. Le fournisseur titulaire était Veritaaq. Ils étaient invités.</p> <p>b. Le nombre de jours travaillés est complexe car il y avait différentes ressources pour différentes périodes de temps. Pour l'année initiale du contrat et les années d'option, il y a eu entre 1 et 3 entrepreneurs engagés à tout moment, avec une valeur en dollars de 1 769 911,00 \$.</p> |
| 2 | <p>Dans la DP en question, les grilles de cotation numérique de la ressource d'analyste d'affaires principal et de la ressource d'analyste d'affaires intermédiaire semblent être les mêmes. Est-ce une erreur ou sont-ils censés avoir les mêmes critères?</p> | <p>Oui, la grille d'évaluation cotée pour Intermédiaire et Senior est la même. Les clients doivent satisfaire aux exigences des critères obligatoires avant de procéder à l'évaluation cotée.</p> |
| 3 | <p>À la page 46 de 60 de la DP, Grille flexible - Catégorie TSPS : 2.1 Analyste d'affaires - Intermédiaire, pouvez-vous confirmer que la note pour FG3 est pour les ressources intermédiaires et que la note de passage minimale et le sous-total sont corrects pour un analyste d'affaires intermédiaire (flex le sous-total de la grille indique un analyste commercial principal) ?</p> | <p>FG3 de la page 46 sur 60, devrait indiquer « Analyste commercial intermédiaire ». La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur. La notation pour FG3 est pour les ressources intermédiaires.</p> |



| | | |
|---|--|--|
| 4 | À la page 48 de 60 de la DP, PR1 - les sous-éléments devraient-ils être étiquetés comme PR1a-q plutôt que PR1r à hh ? | Effectivement, les sous-éléments doivent être étiquetés PR1a-q. La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur. |
| 5 | À la page 49 de 60 de la DP, PR3 - les sous-éléments devraient-ils être étiquetés PR3a-e plutôt que PR3f-j ? | Correct, les sous-éléments doivent être étiquetés PR3a-e. La DP est modifiée en conséquence pour corriger cette erreur. |
| 6 | Pour PR3 pour les grilles Senior et Intermédiaire, la Couronne peut-elle confirmer que les candidats n'ont pas besoin d'avoir de l'expérience avec les 5 techniques de modélisation des processus opérationnels énumérées ? La Couronne peut-elle également confirmer que les 9 ans et plus d'expérience peuvent être obtenus en utilisant une combinaison de techniques et que les candidats n'ont pas besoin d'avoir 9 ans et plus avec chaque technique avec laquelle ils ont de l'expérience ? | <p>Effectivement, les candidats ne sont pas tenus d'avoir de l'expérience dans toutes les techniques de modélisation des processus métier PR3a-PR3e.</p> <p>Oui, cela peut être réalisé avec une combinaison de techniques. Pour obtenir 10 points, ils doivent avoir 9 ans ou plus d'expérience dans l'utilisation de l'une des techniques et cela doit être indiqué dans la réponse. Ceci est compté par les années d'expérience professionnelle, et non par le temps passé sur chaque technique.</p> |
| 7 | Page 5 - Veuillez nous faire savoir si nous sommes tenus de soumettre 2 CV (1 par rôle) ou 5 CV (3 pour Senior, 2 pour Intermédiaire) au total ? | Les soumissionnaires sont tenus de soumettre deux CV, un pour Senior et un pour Intermédiaire. |
| 8 | Selon la communication du 1er juillet 2021 envoyée à l'industrie par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), Programme de sécurité des contrats (PSC), les changements à venir signifient qu'il ne sera possible de dupliquer ou de commencer une cote de fiabilité ou une habilitation de sécurité qu'une fois qu'un contrat a été décerné. En outre, les soumissionnaires et leurs sous-traitants ne seront éligibles à l'inscription au CSP qu'une fois que l'unité de réception des offres aura confirmé que l'offre est techniquement conforme. À la suite de ces changements, SPAC a noté que les organisations ne seront pas tenues de respecter les exigences en matière de | <p>Oui, nous pouvons confirmer que les processus d'approvisionnement dirigés par SPAC n'exigeront plus que les soumissionnaires détiennent les cotes de sécurité nécessaires à la date de clôture des soumissions dans leurs documents de demande de soumissions.</p> <p>Comme indiqué, « les soumissionnaires auront jusqu'à la date d'attribution du contrat pour obtenir les cotes de sécurité nécessaires ».</p> <p>Nous visons à attribuer ce contrat peu de temps après le processus de soumission des offres.</p> |



| | | |
|----|--|---|
| | <p>sécurité pendant le processus de demande de soumissions.</p> <p>Compte tenu de ces mises à jour, veuillez confirmer que les ressources soumises pour la soumission initiale ne sont pas tenues d'avoir une cote de sécurité active du gouvernement fédéral.</p> | |
| 9 | <p>Sous le critère #FG2, veuillez nous faire savoir s'il est permis aux candidats d'obtenir des certifications avant la date de début du contrat ?</p> | <p>Non, les soumissionnaires doivent inclure une copie de l'attestation dans leur proposition.</p> |
| 10 | <p>Sous le critère #FG2, veuillez nous indiquer si ITIL4 est considéré comme une certification d'analyse commerciale reconnue.</p> | <p>Non</p> |
| 11 | <p>Pour les références, nous supposons que vous considérerez l'expérience de toutes les agences gouvernementales à tous les niveaux du gouvernement, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux.</p> | <p>Pour le CM1, seules les organisations gouvernementales fédérales et provinciales sont acceptées (pas municipales). Pour tous les critères obligatoires (M1-M5), les références doivent être telles qu'indiquées dans la DP.</p> |
| 12 | <p>À la page 34, veuillez nous indiquer si CM1 fait partie des exigences obligatoires de cette demande de propositions et fait référence aux expériences de la société ou aux expériences des analystes commerciaux suggérés ?</p> | <p>Oui, CM1 fait partie des exigences obligatoires de la DP et fait référence à la société.</p> |
| 13 | <p>En raison de la taille importante de la demande de propositions, nous demandons une prolongation d'une semaine.</p> | <p>La date limite est prolongée jusqu'au 11 février 2022 14h00</p> |
| 14 | <p>Sous 8.0 Lieu de travail, veuillez nous indiquer si le travail à distance sera accepté pour ces rôles.</p> | <p>À l'annexe A, la section 8.0 stipule : « L'entrepreneur effectuera les travaux dans les locaux d'Innovation, Sciences et Développement économique situés au 235, rue Queen, Ottawa ou par télétravail tel que déterminé par Innovation Canada.</p> |



| | | |
|--|--|---|
| | | En d'autres termes, si cela est déterminé par Innovation Canada, l'entrepreneur peut travailler à distance. |
|--|--|---|